Habilitations - module Sanitaire



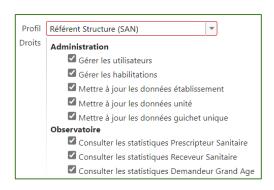


De quoi s'agit-il ?

L'ensemble des profils est modulable : Pour chaque profil, les droits sont paramétrés par défaut. Il est possible de cocher/décocher certains droits, et d'en modifier le niveau d'accès : *Anonyme - Lecture - Écriture (menu déroulant).*

Cette fiche est destinée au : **« Référent structure »** module Sanitaire ViaTrajectoire, il permet de connaître les différentes habilitations et droits par profil.

1. Référent structure / Référent unité

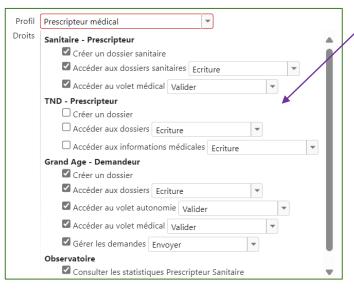




- Créer, mettre à jour des comptes utilisateurs
- Gérer les habilitations : création, prolongation ou suppression
- Consulter les statistiques prescripteurs et receveurs sanitaires
- Mettre à jour l'offre de soins

Par défaut, seul le référent structure peut mettre à jour les données structure et les données du guichet unique d'admission

2. <u>Prescripteur médical</u>



ATTENTION: pour une prescription **TND**, il faut l'habilitation de « prescripteur médical » en cochant bien « **créer un dossier** »

- Créer et suivre un dossier de demande d'admission : SANITAIRE vers SSR, HAD ou USP
- TND/Autisme vers une Plateforme de Coordination et d'Orientation
 - GRAND ÂGE vers une structure d'accueil pour personnes âgées (EHPAD, EHPA, USLD, résidence autonomie)Validation « volet médical » du dossier Sanitaire et Grand Âge

Habilitations - module Sanitaire



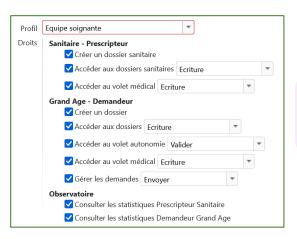


De quoi s'agit-il?

L'ensemble des profils est modulable : Pour chaque profil, les droits sont paramétrés par défaut. Il est possible de cocher/décocher certains droits, et d'en modifier le niveau d'accès : *Anonyme - Lecture - Écriture (menu déroulant).*

Cette fiche est destinée au : **« Référent structure »** module Sanitaire ViaTrajectoire, il permet de connaître les différentes habilitations et droits par profil.

Equipe soignante



L'équipe soignante peut remplir le volet médical mais ne peut le **VALIDER**

- Créer et suivre un dossier de demande d'admission : SANITAIRE vers SSR, HAD ou USP
- GRAND ÂGE vers une structure d'accueil pour personnes âgées (EHPAD, EHPA, USLD, résidence autonomie)

4. Gestionnaire administratif et social



- Créer et suivre un dossier de demande d'admission : SANITAIRE vers SSR, HAD ou USP
- GRAND ÂGE vers une structure d'accueil pour personnes âgées (EHPAD, EHPA, USLD, résidence autonomie)

Habilitations - module Sanitaire



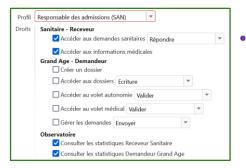


(6) De quoi s'agit-il?

L'ensemble des profils est modulable : Pour chaque profil, les droits sont paramétrés par défaut. Il est possible de cocher/décocher certains droits, et d'en modifier le niveau d'accès : *Anonyme - Lecture - Écriture (menu déroulant).*

Cette fiche est destinée au : **« Référent structure »** module Sanitaire ViaTrajectoire, il permet de connaitre les différentes habilitations et droits par profil.

5. Responsable des admissions



Répondre et suivre une demande d'admission SANITAIRE

6. Accompagnant PH - non médical (SAN)



Peut initier et compléter un DUA

PBesoin de plus d'informations -



Sur notre site Internet, vous trouverez dans votre espace utilisateurs, une mine d'informations : fiches pratiques détaillées, webinaires (et replays), le guide pratique du référent structure.

Cliquez ici!



En cas de difficultés, notre centre de services est à votre disposition du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h30

0 820 250 035 - assistance@esante-occitanie.fr